

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 22

10 janvier 2005

### SOMMAIRE

Air Travel S.A., Diekirch .....	1036	FTE Holding S.A., Luxembourg .....	1014
Alma S.A., Luxembourg .....	1055	Gacel Finance S.A., Luxembourg .....	1056
Alma S.A., Luxembourg .....	1055	Geofond Holdings S.A., Luxembourg .....	1028
Alma S.A., Luxembourg .....	1055	Goldrose Holding S.A., Nothum .....	1027
Alma S.A., Luxembourg .....	1056	Golf Consult S.A., Weidingen .....	1036
Argonne Investments S.A. ....	1033	Golf Consult S.A., Weidingen .....	1037
Assa Abloy Incentive 2004 Holding S.A., Luxembourg .....	1039	Holdihoes S.A.H., Wiltz. ....	1017
Bakery Equity Luxembourg S.A., Luxembourg ...	1052	Holmex (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg ...	1021
Bel S.A., Luxembourg .....	1038	Im Jennsloch S.A., Luxembourg .....	1051
Bel S.A., Luxembourg .....	1054	International Glasholding S.A., Luxembourg ...	1052
Benelux Méditerranée Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	1055	Investcom Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	1034
Benelux Méditerranée Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	1055	Investcom Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	1034
Boucherie de Diekirch S.A., Ingeldorf .....	1019	IPIC Luxembourg, S.à r.l., Bertrange-Helfent ...	1029
Bress S.A., Luxembourg .....	1056	Jasmin Investments S.A., Strassen .....	1053
Busiserv S.A., Diekirch .....	1036	Lux Aero S.A., Luxembourg .....	1042
Busiserv S.A., Diekirch .....	1036	Lux-Patri S.A., Grauenstein .....	1018
Cabestan S.A., Luxembourg .....	1056	Lux-Patri S.A., Grauenstein .....	1027
Cactus Bazar II S.A., Diekirch .....	1020	Lux-Patri S.A., Grauenstein .....	1027
Cadeaux Loschetter, S.à r.l., Luxembourg .....	1051	Luxdrinks S.A., Luxembourg .....	1029
Circuit Foil Luxembourg, S.à r.l., Wiltz .....	1016	Maega Holding S.A., Luxembourg .....	1030
Colibri S.A., Luxembourg .....	1035	Maega Holding S.A., Luxembourg .....	1038
Colibri S.A., Luxembourg .....	1035	(The) Majestic Holding S.A., Luxembourg .....	1049
Compagnie de Promotions Immobilières S.A., Luxembourg .....	1035	Menuiserie Schwalen, S.à r.l., Ettelbruck .....	1020
Dikrecher Supermaat S.A., Ingeldorf .....	1019	MFI, Merloni Finanziaria International S.A., Luxembourg .....	1050
Emosa International S.A., Luxembourg .....	1052	Morgan & Reuter, S.à r.l., Echternach .....	1018
Erco Investissements S.A., Luxembourg .....	1052	Multi Finance S.A., Luxembourg .....	1038
Euro-Steel S.A., Schifflange .....	1051	Multi Finance S.A., Luxembourg .....	1042
European Portfolio S.A., Luxembourg .....	1049	N.A.P.I. Holding S.A., Luxembourg .....	1011
F.E.C. S.A., Financière Européenne de Capitalisation S.A., Luxembourg .....	1053	Newport S.A. ....	1037
Fiduciaire Interrégionale S.A., Rippweiler .....	1011	Nostos Holdings Co. S.A., Luxembourg .....	1052
Fiduciaire Interrégionale S.A., Rippweiler .....	1015	NRGenerating Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxembourg .....	1028
Financière Ulisse S.A., Luxembourg .....	1050	NRGenerating Luxembourg (No.1), S.à r.l., Luxembourg .....	1028
Fintinvest S.A., Luxembourg .....	1053	O.C.A. Beteiligung A.G., Luxembourg .....	1053
Frasalux S.A., Junglinster .....	1020	Pola S.A., Luxembourg .....	1050
FTE Holding S.A., Luxembourg .....	1011	Privilege Fund, Sicav, Luxembourg .....	1054

Probst, S.à r.l., Howald.....	1030	Sicav Placeuro, Luxembourg.....	1010
Protec International S.A., Luxembourg.....	1054	SigmaKalon Luxco S.C.A., Münsbach.....	1043
Provence S.A. Holding, Luxembourg.....	1033	SigmaKalon Luxco S.C.A., Münsbach.....	1047
Provence S.A. Holding, Luxembourg.....	1033	Socade S.A., Echternach.....	1019
Sa.Ba.Fi. Participations S.A., Bereldange.....	1027	Socrafi S.A., Esch-sur-Sûre.....	1018
Security Capital European Realty Management Holdings S.A., Luxembourg.....	1048	Starjet S.A., Luxembourg.....	1034
Security Capital European Realty Management Holdings S.A., Luxembourg.....	1048	Starjet S.A., Luxembourg.....	1034
Security Capital (EU) Management Holdings S.A., Luxembourg.....	1042	Top-Fancy, S.à r.l., Ettelbruck.....	1020
Security Capital (EU) Management Holdings S.A., Luxembourg.....	1042	Unirack Western Group S.A., Luxembourg.....	1048
Security Capital U.S. Realty Management Hodings S.A., Luxembourg.....	1039	Valstar S.A.....	1029
Security Capital U.S. Realty Management Hodings S.A., Luxembourg.....	1039	VC Private Management, S.à r.l.....	1028
Sicav Placeuro, Luxembourg.....	1010	W. BNK A.G., Luxembourg.....	1053
		Warelux, S.à r.l., Wecker.....	1030
		Weener Trade Company, S.à r.l.....	1036
		Worldwide International Trade S.A.....	1038
		WP Luxco, S.à r.l., Luxembourg.....	1029
		WP Luxco, S.à r.l., Luxembourg.....	1029
		Xenios Holdings Co. S.A., Luxembourg.....	1033

**SICAV PLACEURO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.  
R. C. Luxembourg B 31.183.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 avril 2004*

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée de un an aux postes d'administrateurs:

Messieurs: Michel Vedrenne  
Jean-Jacques Pire  
Bernard Busschaert  
Jean-Marie Legrand  
Michel Parizel  
Jean-Paul Melice  
Damien Courtens  
Alexandre Donadini  
Hughes de Drouas  
Michel Latin  
Jean-Pol Pire  
Daniel Matthys  
Thierry Van Mons  
Mesdames: Elisabeth Marchiol  
Jacqueline Starkle.

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée de un an au poste de Réviseur:  
DELOITTE S.A.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05502. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089608.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**SICAV PLACEURO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.  
R. C. Luxembourg B 31.183.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 avril 2004*

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité pour une durée de un an aux postes d'administrateurs délégués:  
Monsieur Michel Parizel et Madame Elisabeth Marchiol.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05504. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089611.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**N.A.P.I. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 28.416.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089126.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8720 Rippweiler, 14, Hauptstrooss.  
R. C. Luxembourg B 103.629.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Grethen.

(903551.3/240/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

**FTE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 89.957.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of FTE HOLDING S.A., a «société anonyme», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on 13th November of 2002, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 89.957, published in Mémorial C number 1791, page 85926, on December 18th, 2002 and whose Articles of Incorporation have been modified for the last time by deed enacted on July 4, 2003, published in Mémorial C number 1141, page 54762, on October 16, 2003.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 546,000 (five hundred forty-six thousand) ordinary shares and all the 272,000 (two hundred seventy-two thousand) preference shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 45,157.50 (forty-five thousands one hundred and fifty seven euro fifty cents) so as to raise it from its present amount of EUR 1,022,500 (one million twenty-two thousand five hundred euro) to EUR 1,067,657.50 (one million sixty-seven thousand six hundred and fifty-seven euro fifty cents) by the issue of 36,126 (thirty-six thousand one hundred and twenty-six) new ordinary shares with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) each, subject to payment of a distributable share premium amounting globally to EUR 419,784.12 (four hundred nineteen thousand seven hundred and eighty-four euro twelve cents) the whole to be fully paid up through a contribution in cash.

2.- Amendment of article 5.1 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

3.- Transfer of the registered office of the company.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide what follows:

*First resolution*

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 45,157.50 (forty-five thousands one hundred and fifty-seven euro fifty cents) so as to raise it from its present amount of EUR 1,022,500 (one million twenty-two thousand five hundred euro) to EUR 1,067,657.50 (one million sixty-seven thousand six hundred and fifty-seven euro fifty cents) by the issue of 36,126 (thirty-six thousand one hundred and twenty-six) new ordinary shares with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) each, subject to payment of a distributable share premium amounting globally to EUR 419,784.12 (four hundred nineteen thousand seven hundred and eighty-four euro twelve cents) the whole to be fully paid up through a contribution in cash.

*Second resolution*

It is decided to admit to the subscription of the 36,126 (thirty-six thousand one hundred and twenty-six) new ordinary shares the following persons:

Subscribers	Number of shares issued and allocated
1. BRUNS VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 2, Hainbuchenweg, D-32683 Barntrup, Germany .	17,466
2. Mr Karl Peuker, 5, Haydnstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	5,240
3. Mrs Bettina Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	2,911
4. Mr Mark Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	2,911
5. Mr Norbert Spielmann, 19, Alter Hohlweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	583
6. Mr Gerhard Wehner, 34, Herman-Löns-Str., D-97526 Sennfeld, Germany . . . . .	583
7. Mr Edgar Müller, 51, Egelseeweg, D-99974 Mühlhausen, Germany . . . . .	583
8. Mr Herbert Scharf, 4, Wartburgweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	583
9. Mr Wolfgang Schott, 4, Sommerleite, D-96184 Rentweinsdorf, Germany . . . . .	583
10. Mr Olivier Dobigeon, 1, Egerländerstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	583
11. GOCKLER VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 3, Brunnenstrasse, D-96166 Kirchlauter, Germany . . . . .	4,100
Total: . . . . .	36,126

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervene the ten prenamed subscribers, here represented by Patrick Van Hees, by virtue of proxies being here annexed; declared to subscribe the 36,126 (thirty-six thousand one hundred and twenty-six) new ordinary shares and to fully pay them up, together with the payment of the share premium by contribution in cash as follows:

Subscribers	Total EUR
1. BRUNS VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 2, Hainbuchenweg, D-32683 Barntrup, Germany . . .	224,787.42
2. Mr Karl Peuker, 5, Haydnstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	67,438.80
3. Mrs Bettina Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	37,464.57
4. Mr Mark Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	37,464.57
5. Mr Norbert Spielmann, 19, Alter Hohlweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	7,503.21
6. Mr Gerhard Wehner, 34, Herman-Löns-Str., D-97526 Sennfeld, Germany . . . . .	7,503.21
7. Mr Edgar Müller, 51, Egelseeweg, D-99974 Mühlhausen, Germany . . . . .	7,503.21
8. Mr Herbert Scharf, 4, Wartburgweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	7,503.21
9. Mr Wolfgang Schott, 4, Sommerleite, D-96184 Rentweinsdorf, Germany . . . . .	7,503.21
10. Mr Olivier Dobigeon, 1, Egerländerstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	7,503.21
11. GOCKLER VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 3, Brunnenstrasse, D-96166 Kirchlauter, Germany . . . . .	52,767.00
Total: . . . . .	464,941.62

From now, the company has of its free and entire disposal the amount of EUR 464,941.62 (four hundred sixty-four thousand nine hundred and forty-one euro sixty-two cents) as was certified to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article 5.1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

**Art. 5.1.** The Company's capital is set at one million sixty-seven thousand six hundred and fifty-seven euro fifty cents (EUR 1,067,657.50) represented by five hundred eighty-two thousand one hundred twenty-six (582,126) ordinary shares of a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each and two hundred and seventy-two thousand (272,000) preference shares of a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (such ordinary shares being the «Ordinary Shares», such preference shares being the «Preference Shares», each of any of them being a «Share» and, all together, the «Shares»).

*Fourth resolution*

It is decided to transfer the registered office of the company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg to 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg with effect on 1st September 2004.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or, charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six thousand and four hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing; they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FTE HOLDING S.A., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 89.957, constituée suivant acte reçu le 13 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1791 du 18 décembre 2002 page 85926 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 4 juillet 2003 publié au Mémorial C, numéro 1141, page 54762 le 16 octobre 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 546.000 (cinq cent quarante-six mille) actions ordinaires, de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune et toutes les 272.000 (deux cent septante-deux mille) actions préférentielles de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les actionnaires, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 45.157,50 (quarante-cinq mille cent cinquante-sept euro cinquante cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.022.500 (un million vingt-deux mille cinq cent euro) à EUR 1.067.657,50 (un million soixante-sept mille six cent cinquante-sept euro cinquante cents) par l'émission de 36.126 (trente-six mille cent vingt-six) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq) chacune, moyennant une prime d'émission globale de EUR 419.784,12 (quatre cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre euro douze cents), par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 5.1 des statuts.

3.- Transfert du siège social de la société

Ces faits exposés et reconnus, exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

#### Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 45.157,50 (quarante-cinq mille cent cinquante-sept euro cinquante cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.022.500 (un million vingt-deux mille cinq cent euro) à EUR 1.067.657,50 (un million soixante-sept mille six cent cinquante-sept euro cinquante cents) par l'émission de 36.126 (trente-six mille cent vingt-six) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq) chacune, moyennant une prime d'émission globale de EUR 419.784,12 (quatre cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre euro douze cents), par apport en numéraire.

#### Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre à la souscription des 36.126 (trente-six mille cent vingt-six) nouvelles actions ordinaires les personnes suivantes:

Subscribers	Number of shares issued and allocated
1. BRUNS VERMÖGENSWERALTUNGS GbR, 2, Hainbuchenweg, D-32683 Barntrop, Germany .	17.466
2. M. Karl Peuker, 5, Haydnstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	5.240
3. Mme Bettina Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany. . . . .	2.911
4. M. Mark Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	2.911
5. M. Norbert Spielmann, 19, Alter Hohlweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	583
6. M. Gerhard Wehner, 34, Herman-Löns-Str., D-97526 Sennfeld, Germany. . . . .	583
7. M. Edgar Müller, 51, Egelseeweg, D-99974 Mühlhausen, Germany . . . . .	583
8. M. Herbert Scharf, 4, Wartburgweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	583
9. M. Wolfgang Schott, 4, Sommerleite, D-96184 Rentweinsdorf, Germany. . . . .	583

10. M. Olivier Dobigeon, 1, Egerländerstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	583
11. GOCKLER VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 3, Brunnenstrasse, D-96166 Kirchlauter, Germany . . . . .	4.100
Total: . . . . .	36.126

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite, les dix souscripteurs ci-avant désignés, représentés par Patrick Van Hees, en vertu des procurations ci-annexées; déclarent souscrire les 36.126 (trente-six mille cent vingt-six) nouvelles actions ordinaires et les libérer intégralement en numéraire, ainsi que le paiement d'une prime d'émission comme suit:

Subscribers	Total EUR
1. BRUNS VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 2, Hainbuchenweg, D-32683 Barntrop, Germany . . .	224.787,42
2. M. Karl Peuker, 5, Haydnstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	67.438,80
3. Mme Bettina Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	37.464,57
4. M. Mark Wilhelms, 10, Am Ommelstal, D-50129 Bergheim, Germany . . . . .	37.464,57
5. M. Norbert Spielmann, 19, Alter Hohlweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	7.503,21
6. M. Gerhard Wehner, 34, Herman-Löns-Str., D-97526 Sennfeld, Germany . . . . .	7.503,21
7. M. Edgar Müller, 51, Egelseeweg, D-99974 Mühlhausen, Germany . . . . .	7.503,21
8. M. Herbert Scharf, 4, Wartburgweg, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	7.503,21
9. M. Wolfgang Schott, 4, Sommerleite, D-96184 Rentweinsdorf, Germany . . . . .	7.503,21
10. M. Olivier Dobigeon, 1, Egerländerstrasse, D-96106 Ebern, Germany . . . . .	7.503,21
11. GOCKLER VERMÖGENSVERWALTUNGS GbR, 3, Brunnenstrasse, D-96166 Kirchlauter, Germany . . . . .	52.767,00
Total: . . . . .	464.941,62

Dès lors, la société a à sa libre et entière disposition la somme de EUR 464.941,62 (quatre cent soixante-quatre mille neuf cent quarante et un euro soixante-deux cents) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 5.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.1.** Le capital social est fixé à un million soixante-sept mille six cent cinquante-sept euro cinquante cents (EUR 1.067.657,50) représenté par cinq cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-six (582.126) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune et deux cent septante-deux mille (272.000) actions préférentielles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune (ces actions ordinaires étant les «Actions Ordinaires», ces actions préférentielles étant les «Actions Préférentielles», chacune étant une «Action» et toutes ensemble les «Actions»).

*Quatrième résolution*

Il est décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2004.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille quatre cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate, que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 40, case 1. – Reçu 4.649,42 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

J. Elvinger.

(088626.3/211/213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**FTE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 89.957.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

J. Elvinger.

(088627.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8720 Rippweiler, 14, Hauptstrooss.

R. C. Luxembourg B 103.629.

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A. avec siège social à Beckerich,

constituée suivant acte reçu par le notaire Robert Schuman de Rambrouch le 7 avril 1995, acte publié au Mémorial C numéro 339 du 25 juillet 1995,

statuts modifiés suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen de Niederanven, le 6 septembre 1995, acte publié au Mémorial C numéro 575 du 11 novembre 1995,

statuts modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mars 1999, acte publié au Mémorial C numéro 573 du 26 juillet 1999,

inscrite au registre de commerce de Diekirch sous le numéro B 3.193,

au capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois mille cent actions (3.100) d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Madame Brigitte Bernard, comptable, demeurant à Rippweiler,

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Marc Winandy, employé privé, demeurant à Eschweiler.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Conny Wantz, employé privé, demeurant à Boevange/Clervaux, tous ici présents et cet acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire soussigné d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent se trouvent indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou leurs mandataires et les membres du bureau, restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés, de sorte que cette assemblée générale extraordinaire peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social à L-8720 Rippweiler, 14, Hauptstrooss - Commune d'Useldange

2.- Modification de l'article 3 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

*Cession - Transmission*

Au cas où un actionnaire a l'intention de transférer tout ou partie de la propriété des droits attachés à ses actions par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, ses actions devront préalablement être proposés aux autres actionnaires qui disposent d'un droit de préemption.»

3.- Extension de l'objet social de l'activité de «conseil fiscal».

4.- Adaptation des articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les actionnaires décident de transférer le siège de la société à l'adresse suivante: L-8720 Rippweiler, 14, Hauptstrooss - Commune d'Useldange

*Deuxième résolution*

Les actionnaires décident de modifier l'article 3 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille et cent actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

*Cession - Transmission*

Au cas où un actionnaire a l'intention de transférer tout ou partie de la propriété des droits attachés à ses actions par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, ses actions devront préalablement être proposés aux autres actionnaires qui disposent d'un droit de préemption.»

*Troisième résolution*

Les actionnaires décident d'élargir l'objet social de l'activité de «conseil fiscal».

*Quatrième résolution*

Les actionnaires décident de conformer les statuts aux décisions prises, à savoir:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Le siège de la société est fixé dans la Commune d'Useldange.

Le siège social pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exécution de tous travaux comptables, fiscaux, économiques et financiers, de tous mandats de gestion et d'organisation administrative et de conseil en organisation, ainsi que le conseil fiscal.

Elle pourra faire toutes opérations et transactions, tant mobilières qu'immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille et cent actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

*Cession - Transmission*

Au cas où un actionnaire a l'intention de transférer tout ou partie de la propriété des droits attachés à ses actions par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, ses actions devront préalablement être proposés aux autres actionnaires qui disposent d'un droit de préemption.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, en raison des présentes, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Bernard, M. Winandy, C. Wantz, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 7 octobre 2004, vol. 404, fol. 87, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 novembre 2004.

L. Grethen.

(903550.3/240/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

**CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9501 Wiltz, Zone Industrielle C, Salzbaach.

R. C. Luxembourg B 93.110.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 septembre 2004*

*Résolution*

L'Assemblée générale prend acte de la démission, avec effet au 2 septembre 2004, en tant que gérant de la société de: Monsieur Marc Benoît, demeurant à Laval, Québec, Canada H7N 3R6.

L'Assemblée remercie Monsieur Benoît pour les services rendus à la société.

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de nommer, avec effet au 2 septembre 2004, gérant de la société:

Monsieur Alain Poirier, demeurant à Brossard, Québec, Canada J4X 2S4.

Monsieur Alain Poirier est nommé pour un terme de 5 ans prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Pour extrait conforme

A. Nick / A. Laux

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00295. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(903572.3/571/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.



### **HOLDIHOES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 99.152.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HOLDIHOES S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 13 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 939 du 9 décembre 1999, modifiée suivant acte reçu par le notaire Martine Decker, alors de résidence à Wiltz, en date du 3 décembre 1999, publié au dudit Mémorial C, numéro 123 du 5 février 2000, inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 99.152.

L'assemblée est ouverte à 14.15 heures et choisit comme président/scrutateur Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jessica Kiffer, employée privée, demeurant à Gosseldange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

#### *Ordre du Jour:*

1. L'augmentation du capital social d'un montant de EUR 112.500,- par la création de 4.500 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 25,-, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

2. La souscription et libération intégrale en numéraire des actions nouvelles.

3. La modification afférente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-) à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) par la création de quatre mille cinq cents (4.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des quatre mille cinq cents (4.500) actions:

La société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 98.905, ici représentée par son administrateur-délégué la société DELMA & Cie, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, elle-même représentée par son gérant unique Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.

#### *Souscription et libération*

Ensuite la société SOLFICORP S.A., prédésignée, ici représentée comme dit ci-dessus, a par son représentant pré-qualifié, déclaré souscrire quatre mille cinq cents (4.500) actions nouvelles et les libérer intégralement moyennant versement en numéraire de la somme de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-).

De la sorte, la somme de cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à EUR 2.300,- .

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: B. de Bien, J. Kiffer, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 20 octobre 2004, vol. 319, fol. 3, case 6. – Reçu 1.125 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 octobre 2004.

A. Holtz.

(903532.3/2724/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 novembre 2004.

---

**SOCRAFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 12, rue du Moulin.  
R. C. Diekirch B 4.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07322, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour SOCRAFI S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(903553.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

---

**MORGAN & REUTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6437 Echternach, 15, rue Ermesinde.  
R. C. Diekirch B 5.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07323, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour MORGAN & REUTER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(903554.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

---

**LUX-PATRI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.  
R. C. Luxembourg B 95.154.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 3 juin 2004 au siège social*

Mlle Christine Venneman, domiciliée 4, rue Koch à B-4000 Liège, est nommée comme commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

La démission de M. Renson, domicilié 14, rue Rouleau à B-4020 Liège, comme administrateur est entérinée et décharge lui est donnée pour son mandat.

M. Jean-Louis Roiseux, domicilié 9/a, rue des Messes à B-4500 Huy, est nommée comme administrateur pour un mandat de 6 ans, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

Les administrateurs

Enregistré à Diekirch, le 4 novembre 2004, réf. DSO-AW00022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903585.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

---

**DIKRECHER SUPERMAART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Ingeldorf.  
R. C. Luxembourg B 92.554.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 7 mai 2004*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, employé privé, Koerich, Président
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, employée privée, Luxembourg, Administratrice
- Monsieur Eloi Krier, employé privé, Bertrange, Administrateur

Est nommée Réviseur d'entreprise:

La société MAZARS S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

*Pour le président*

E. Krier

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06963. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(903556.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

---

**BOUCHERIE DE DIEKIRCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Ingeldorf.  
R. C. Luxembourg B 92.583.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 7 mai 2004*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, employé privé, Koerich, Président
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, employée privée, Luxembourg, Administratrice
- Monsieur Eloi Krier, employé privé, Bertrange, Administrateur

Est nommée Réviseur d'entreprise:

La société MAZARS S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

*Pour le président*

E. Krier

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06987. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(903560.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

---

**SOCADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Echternach.  
R. C. Luxembourg B 93.392.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 7 mai 2004*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, employé privé, Koerich, Président
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, employé privé, Blaschette, Administrateur
- Monsieur Raymond Nockels, employé privé, Consdorf, Administrateur
- Madame Jos Nockels-Wirthor, commerçante, Consdorf, Administratrice

Est nommée Réviseur d'entreprise:

La société MAZARS S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

*Pour le président*

E. Krier

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06990. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(903564.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

---

**CACTUS BAZAR II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 96.434.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 7 mai 2004*

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, employé privé, Koerich, Président
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, employée privée, Luxembourg, Administratrice
- Monsieur Eloi Krier, employé privé, Bertrange, Administrateur

Est nommée Réviseur d'entreprise:

- La société MAZARS S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

*Pour le président*

E. Krier

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06986. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(903565.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 novembre 2004.

---

**TOP-FANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 95.740.

*Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Ettelbruck en date du 13 octobre 2004*

Sont présents:

Madame Ginette Hilbert-Verzin, demeurant à L-9061 Ettelbruck, 38, Cité Lopert

Monsieur Jean-Claude Husinger, demeurant à L-9061 Ettelbruck, 11B, Cité Lopert

Les associés présents prennent à l'unanimité la décision de transférer le siège de la société de L-9051 Ettelbruck, 113, Grand-rue à L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-rue.

Ettelbruck, le 13 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un associé*

Enregistré à Diekirch, le 26 octobre 2004, réf. DSO-AV00206. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(903580.3/832/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

---

**MENUISERIE SCHWALEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, 3, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 96.019.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 4 novembre 2004.

Signature.

(903581.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

---

**FRASALUX S.A., Société Anonyme,  
(anc. SAFRALUX S.A.).**

Siège social: L-6117 Junglinster, 11A, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 73.522.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

A. Kayser

*Président du Conseil d'Administration*

(089406.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**HOLMEX (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 103.731.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the eighteenth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

CESI S.A., a company formed under the Swiss laws, having its registered office at 9 Lindengut, 8750 Glarus, Switzerland.

The founder is here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist in L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which it declares to incorporate.

**Name - Registered Office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole partner, he exercises the powers devolved to the General Meeting of partners.

**Art. 2.** The Company's name is HOLMEX (LUXEMBOURG), S.à r.l.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

**Capital - Shares**

**Art. 8.** The Company's capital is set at MXN 179,000 (one hundred seventy-nine thousand Mexican Pesos), represented by 500 (five hundred) shares of MXN 358 (three hundred fifty-eight Mexican Pesos) each.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

### Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

**Art. 12.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 13.** Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

### Shareholders Decisions

**Art. 14.** Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

**Art. 15.** Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 16.** The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

**Art. 17.** Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 18.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

**Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 20.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable Law**

**Art. 21.** The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory Measures*

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.

#### *Subscription - Payment*

All the 500 (five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by CESI S.A., prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of MXN 179,000 (one hundred seventy-nine thousand Mexican Pesos) is as now at the disposal of the Company HOLMEX (LUXEMBOURG), S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

#### *Fiscal Assessment*

For the purposes of the tax duty calculation, the contribution is valued at EUR 12,500.- at the current currency rate conventionally fixed at MXN 14.32 against € 1.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euros.

#### *General Meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Mr Beat Fellmann, residing at Weidstrasse 7, Seuzach, Switzerland,
- Mr Andreas Kranz, residing at Weidstrasse 11, Meilen, Switzerland,
- Mr Gea Van Estrik, residing at Vossenlaan 6, 3735 KN Bosch en Duin, The Netherlands,
- Mr Renaud Coppens, residing at Clos de l'Ecureuil 2, 1410 Waterloo, Belgium.

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the joint signature of any two members of the board of managers.

2) The Company shall have its registered office in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg City on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Comparaît:

CESI S.A., société de droit suisse, ayant son siège social au 9 Lindengut, 8750 Glarus, Suisse.

Fondateur ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

**Art. 2.** La dénomination de la société sera HOLMEX (LUXEMBOURG), S.à r.l.

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi au Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à MXN 179.000 (cent soixante-dix-neuf mille pesos mexicains), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de MXN 355 (trois cent cinquante-huit pesos mexicains) chacune.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

### Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.



Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

**Art. 12.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemnisera tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 13.** Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

#### Décisions des associés

**Art. 14.** Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

**Art. 15.** Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

#### Exercice social - Comptes Annuels

**Art. 16.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 17.** Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 19.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 21.** Les lois mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Souscription - Libération*

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CESI S.A., prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de MXN 179.000 (cent soixante-dix-neuf mille pesos mexicains) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société HOLMEX (LUXEMBOURG), S.à r.l., ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Evaluation pro fisco*

Pour les besoins du calcul des droits par l'enregistrement, l'apport est évalué à EUR 12.500 au taux de change actuel, conventionnellement fixé à MXN 14,32 pour € 1,-.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Monsieur Beat Fellmann, demeurant au Weidstrasse 7, Seuzach, Suisse,

Monsieur Andreas Kranz, demeurant au Weidstrasse 11, Meilen, Suisse,

Monsieur Gea Van Estrik, demeurant au Vossenlaan 6, 3735 KN Bosch en Duin, Pays-Bas,

Monsieur Renaud Coppens, demeurant au Clos de l'Ecureuil 2, 1410 Waterloo, Belgique.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi au L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 31, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

J. Elvinger

(088951.3/211/370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**GOLDROSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9678 Nothum, 5, Enneschtgaass.  
R. C. Luxembourg B 91.677.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2004, réf. DSO-AW00012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nothum, le 4 novembre 2004.

Signature

*Un administrateur*

(903582.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

**LUX-PATRI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.  
R. C. Luxembourg B 95.154.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 novembre 2004, réf. DSO-AW00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 5 novembre 2004.

Signature.

(903583.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

**LUX-PATRI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.  
R. C. Luxembourg B 95.154.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 4 novembre 2004, réf. DSO-AW00032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 5 novembre 2004.

Signature.

(903584.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2004.

**SA.BA.FI. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7216 Bereldange, 4, rue Bour.  
R. C. Luxembourg B 85.593.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2004*

Se sont réunis les actionnaires de la société SA.BA.FI. PARTICIPATIONS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 20 octobre 2004 et ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Romain Kettel, administrateur-délégué, de Monsieur André Pipig, administrateur et de Madame Isabelle Konsbrück, administrateur, demeurant tous trois professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, décharge pleine leur sont accordées pour l'exécution de leurs mandats.

*Deuxième résolution*

Le nouveau conseil d'administration se compose dorénavant de Monsieur Pascal Baylon, administrateur, né le 18 janvier 1952 à Barletta (I), demeurant à L-7216 Bereldange, 4, rue Bour, de Madame Alida Ferioli, administrateur, née le 18 août 1939 à Villa Santina (I), demeurant à Suzzara (I), 26, via Guido Da Suzzara et de Mademoiselle Cinzia Filippini, administrateur-délégué, née le 8 novembre 1968 à Suzzara (I), demeurant à L-7216 Bereldange, 4, rue Bour.

*Troisième résolution*

Les actionnaires décident à l'unanimité de transférer le siège social du 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg au 4, rue Bour, L-7216 Bereldange.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089087.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**NRGenerating LUXEMBOURG (No.1), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 77.333.

Die Gesellschaft wurde am 8. August 2000 gegründet gemäß Urkunde vom Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 44 vom 23. Januar 2001.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2000, eingetragen in Luxemburg, am 4. November 2004, réf. LSO-AW00683, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt, am 5. November 2004.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NRGenerating LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l.

Unterschrift

(089232.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**NRGenerating LUXEMBOURG (No.1), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 77.333.

Die Gesellschaft wurde am 8. August 2000 gegründet gemäß Urkunde vom Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 44 vom 23. Januar 2001.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2001, eingetragen in Luxemburg, am 4. November 2004, réf. LSO-AW00684, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt, am 5. November 2004.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NRGenerating LUXEMBOURG (No. 2), S.à r.l.

Unterschrift

(089233.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**GEOFOND HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxemburg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxemburg B 56.472.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2003*

\* La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

\* La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxemburg, en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2003.

Certifié sincère et conforme

GEOFOND HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089303.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**VC PRIVATE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxemburg B 99.088.

Par la présente, Maître Eyal Grumberg, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, déclare avoir résilié en date du 18 octobre 2004, la convention de domiciliation conclue avec la société à responsabilité limitée VC PRIVATE MANAGEMENT.

Le siège social de la société VC PRIVATE MANAGEMENT, S.à r.l. est dénoncé à dater du 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089412.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**WP LUXCO, Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 62.952.

Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(089307.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**WP LUXCO, Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 62.952.

Le bilan au 31 janvier 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(089296.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**LUXDRINKS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 22.396.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004*

Le Conseil d'Administration décide que le siège social de la société est transféré du 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg à 560A, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Signature

*Le mandataire de la Société*

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07479. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089308.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-8080 Bertrange-Helfent, 80, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 18.747.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 290 du 31 décembre 1981.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

*Pour IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(089317.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**VALSTAR S.A., Société Anonyme.**  
R. C. Luxembourg B 50.005.

De commun accord, la convention de domiciliation conclue entre la société VALSTAR S.A. et Maître Joseph Hansen, avocat à la Cour, demeurant 14A, rue des Bains L-1212 Luxembourg, a été résiliée avec effet au 23 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07346. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089336.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**MAEGA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 40.180.

—

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 juillet 2004*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089313.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**PROBST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 20, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 10.699.

Constituée en date du 6 février 1973 par acte sous seing privé, publié au Mémorial C n° 58 du 4 avril 1973, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 112 du 27 avril 1988, modifiée en date du 23 mars 2001, avis publié au Mémorial C n° 985 du 9 novembre 2001.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour PROBST, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(089318.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**WARELUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

H. R. Luxemburg B 103.740.

—

STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den fünfundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz zu Grevenmacher (Luxemburg).

Sind erschienen:

1) Herr Stefan Wagner, Jurist, geboren am 8. Juli 1968 in Mönchengladbach, wohnhaft zu D-54295 Trier, Trevererstrasse 13,

2) Herr Bruno Gondert, Kaufmann, geboren am 1. Oktober 1950 in Trier, wohnhaft zu D-54294 Trier, Adastrasse 2.  
Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchen die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1. Gesellschaftsform.** Die Komparenten und alle Personen welche in Zukunft Gesellschafter werden, gründen eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legen.

Die Gesellschaft begreift anfangs mehrere Gesellschafter; die Gesellschaft kann zu jeder Zeit durch Vereinigung aller Gesellschaftsanteile in einer Hand zur Einmanngesellschaft werden um dann wieder durch Gesellschaftsanteilsabtretungen oder Schaffung von neuen Gesellschaftsanteilen mehrere Gesellschafter zu begreifen.

**Art. 2. Gegenstand.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Metallhandlung, Metall- und Abfallrecycling.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten, sowohl im Grossherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen.

**Art. 3. Bezeichnung.** Die Gesellschaftsbezeichnung lautet WARELUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

**Art. 4. Dauer.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

**Art. 5. Sitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wecker.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort Luxemburgs verlegt werden.

**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt dreissigtausend Euro (30.000,- EUR) und ist in dreihundert (300) Anteile zu je hundert (100) Euro pro Anteil eingeteilt. Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) an Herrn Stefan Wagner, vorgeannt, einhunderteinundfünfzig Anteile . . . . .	151
2) an Herrn Bruno Gondert, vorgeannt, hundertneunundvierzig Anteile . . . . .	149
Total: dreihundert Anteile . . . . .	300

Alle Anteile wurden voll und in bar eingezahlt so dass die Summe von dreissigtausend Euro (30.000,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

**Art. 7. Änderung des Gesellschaftskapitals.** Das Gesellschaftskapital kann zu jeder Zeit, durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter, je nach Fall, abgeändert werden.

**Art. 8. Rechte und Pflichten der Gesellschafter.** Jeder Gesellschaftsanteil gibt das gleiche Recht.

Jeder Gesellschaftsanteil gibt Recht auf eine Stimme bei allen Abstimmungen.

Der alleinige Gesellschafter hat alle Rechte und Befugnisse die die Gesellschafter auf Grund des Gesetzes und der gegenwärtigen Statuten haben.

Es ist einem jeden Gesellschafter sowie seinen Gläubigern und Rechtsnachfolgern untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder einen gerichtlichen Inventar derselben zu erstellen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen welche die Tätigkeit der Gesellschaft beeinträchtigen könnten.

**Art. 9. Unteilbarkeit der Gesellschaftsanteile.** Die Gesellschaftsanteile sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft die nur einen einzigen Eigentümer für einen jeden Anteil anerkennt.

Ist der Anteil eines Gesellschafters auf Grund gesetzlicher oder testamentarischer Erbfolge einer Mehrheit von Erben zugefallen, so haben die Erben spätestens sechs Wochen nach Annahme der Erbschaft eine gemeinsame Erklärung darüber abzugeben, wer von ihnen in Zukunft, während der Unzerteiltheit, das Stimmrecht für den gesamten Anteil ausüben wird.

Wenn die Nutzniessung und das nackte Eigentum eines Anteils zwei verschiedenen Personen gehören, so wird das Stimmrecht durch den Nutzniesser ausgeübt.

**Art. 10. Übertragung der Anteile.**

1. Übertragung im Falle des alleinigen Gesellschafters.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen ist frei.

2. Übertragung im Falle von mehreren Gesellschaftern.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen unter Gesellschaftern ist frei.

Für die Übertragung von Gesellschaftsanteilen an Dritte, sei es unter Lebenden, sei es infolge Sterbefalls, ist die Einstimmigkeit aller Gesellschafter erforderlich; geschieht die Übertragung der Gesellschaftsanteile jedoch im Sterbefall an die Nachkommen in direkter Linie oder an den überlebenden Ehepartner, ist die Zustimmung der anderen Gesellschafter nicht erforderlich.

Im Falle wo die Übertragung der Gesellschaftsanteile der Zustimmung der anderen Gesellschafter unterliegt, steht diesen ein Vorkaufsrecht auf die abzutretenden Gesellschaftsanteile zu, im Verhältnis ihrer bisherigen Gesellschaftsanteile. Die Übertragung geschieht zum Nominalwert der Anteile.

**Art. 11. Tod, Entmündigung, Konkurs des Gesellschafters.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch die Entmündigung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter.

**Art. 12. Geschäftsführung.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet und verwaltet. Der oder die Geschäftsführer können Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln, einschliesslich das Verfügungsrecht, sowie das Recht die Gesellschaft gerichtlich oder aussergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer werden auf befristete oder unbefristete Dauer ernannt, sei es auf Grund der Satzung, sei es durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung.

In letzterem Falle setzt der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung, bei der Ernennung des oder der Geschäftsführer, ihre Zahl und die Dauer ihres Mandates fest; bei der Ernennung mehrerer Geschäftsführer werden ebenfalls ihre Befugnisse festgelegt.

Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung kann die Abberufung der Geschäftsführer beschliessen. Die Abberufung kann geschehen nicht nur für rechtmässig begründete Ursachen, sondern ist dem souveränen Ermessen des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung überlassen.

Der Geschäftsführer kann für seine Tätigkeit durch ein Gehalt entlohnt werden, das durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung festgesetzt wird.

**Art. 13.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod oder das Ausscheiden des Geschäftsführers, ob er Gesellschafter oder Nichtgesellschafter ist.

Es ist den Gläubigern, Erben und Rechtsnachfolgern des Geschäftsführers untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder zum Inventar derselben zu schreiten.

**Art. 14.** Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktionen keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind nur für die ordnungsgemäße Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 15. Gesellschafterbeschlüsse.**

1. Wenn die Gesellschaft nur einen Gesellschafter begreift, so hat dieser alleinige Gesellschafter alle Befugnisse die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt. Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden in ein Protokollbuch eingetragen oder schriftlich niedergelegt.

2. Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Gesellschafterversammlung nur rechtswirksam wenn sie von den Gesellschaftern die Dreiviertel des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn die gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

3. Statutenänderungen können nur angenommen werden mit der Einstimmigkeit aller Gesellschafter.

4. Jeder Gesellschafter hat soviel Stimmen wie er Gesellschaftsanteile besitzt.

**Art. 16. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 17. Inventar - Bilanz.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf (5%) Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat. Der verbleibende Gewinn steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

**Art. 18. Auflösung - Liquidation.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 19. Schlussbestimmung.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparanten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung.

*Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt heute und endet am 31. Dezember 2004.

*Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

*Schätzungen der Gründerkosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf eintausendvierhundert Euro (1.400,- EUR) geschätzt.

*Gesellschaftsversammlung*

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen betrachten und nehmen folgende Beschlüsse:

1) Der Sitz der Gesellschaft wird in L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, festgesetzt.

2) Herr Stefan Wagner, vorbenannt, wird auf unbestimmte Dauer zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft WARELUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, ernannt.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers verpflichtet.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar auf die Notwendigkeit hingewiesen die administrative Genehmigung zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparanten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Wagner, B. Gondert, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 octobre 2004, vol. 528, fol. 39, case 10. – Reçu 300 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 29. Oktober 2004.

J. Gloden.

(089115.3/213/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



**PROVENCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 20.956.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour PROVENCE S.A. HOLDING

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(089350.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**PROVENCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 20.956.

Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour PROVENCE S.A. HOLDING

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(089348.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 31.637.

Avenant à la convention de domiciliation signée le 29 décembre 2000 entre:

La société ARGONNE INVESTMENTS S.A., établie et ayant son siège social à L-1212 Luxembourg, 14A rue des Bains, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le n° B 31.637, représentée par D.S. Ruxton et A.D.S. Ruxton,

d'une part, et

Maître Joseph Hansen, avocat à la Cour, demeurant à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, d'autre part.

Les parties décident de commun accord de mettre fin à la convention de domiciliation précitée avec effet à la date de la signature des présents.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

ARGONNE INVESTMENTS S.A. / J. Hansen

D.S. Ruxton / A.D.S. Ruxton

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089335.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**XENIOS HOLDINGS Co S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 103.657.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 11 octobre 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Monsieur Aris Georgiadis, résidant au 6, Demokritou Street, Athènes, Grèce, et  
Monsieur Ioannis Aloupis, résidant au 48-50, Agylis, Athènes, Grèce, ont été nommés en tant qu'administrateurs-délégués de la société.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089518.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**STARJET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 73.185.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(089378.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**STARJET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 73.185.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2001 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit, demeurant B-Fauvillers, Monsieur David De Marco, directeur d'entreprises, demeurant à Stegen et Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant à Luxembourg, ont été nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Alessandro Jelmoni, Mario Iacopini et Eliseo Graziani, démissionnaires. Pleine et entière décharge est accordée aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 32, rue Jean-Pierre Brasseur, Luxembourg, à démissionné de sa fonction de Commissaire.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089376.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**INVESTCOM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 48.045.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement, le 10 mai 2004 que: ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall, est nommé comme nouveau commissaire aux comptes et réviseur d'entreprises, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089384.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**INVESTCOM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 48.045.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Annuelle du 14 octobre 2004*

1) Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, le mandat des personnes suivantes a été reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle:

- M. Taha Mikati, homme d'affaires, demeurant à Beyrouth, Liban,
- M. Mohamad Najib Mikati, homme d'affaires, demeurant à Beyrouth, Liban,
- Mlle Niam Kawas, directrice, demeurant à Beyrouth, Liban,
- M. Azmi Mikati, homme d'affaires, demeurant à Beyrouth, Liban.

2) ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, est nommé commissaire aux comptes et réviseur d'entreprises, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089386.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**COLIBRI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 83.516.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des associés tenue en date du 20 août 2004:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Allan Klotz et Monsieur Jan Eriksene en tant qu'administrateur de la société COLIBRI S.A. du 20 août 2004.

2. Nomination de la société INTRUMA ADMINISTRATIONS (LUXEMBOURG), S.à r.l. en tant qu'administrateur de la société COLIBRI S.A. du 20 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

INTRUMA ADMINISTRATIONS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089405.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**COLIBRI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 83.516.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des associés tenue en date du 25 octobre 2004:

1. Nomination de Monsieur J.A.H. Groesbeek en tant qu'administrateur de la société COLIBRI S.A. du 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

INTRUMA ADMINISTRATIONS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089407.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**COMPAGNIE DE PROMOTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.948.

—  
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg, au 11, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089367.3/727/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**WEENER TRADE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 94.587.

Par la présente, Maître Eyal Grumberg, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, déclare avoir résilié en date du 14 octobre 2004, la convention de domiciliation conclue avec la société à responsabilité limitée WEENER TRADE COMPANY, S.à r.l.

Le siège social de la société WEENER TRADE COMPANY, S.à r.l. est dénoncé à dater du 14 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07075. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(089414.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**AIR TRAVEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.

R. C. Luxembourg B 63.752.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AW00539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089419.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**GOLF CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9572 Weidingen, 1, rue des Vieilles Tanneries.

R. C. Luxembourg B 87.039.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AW00558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089426.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**BUSISERV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.

R. C. Luxembourg B 88.759.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AW00531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089431.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**BUSISERV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.

R. C. Luxembourg B 88.759.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire*

Le 3 novembre 2004, à 11.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme BUSISERV S.A.

sont réunis en assemblée générale ordinaire à Luxembourg, d'un commun accord en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Denis Kahia, demeurant à F-78 Houilles, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Patrice Lanta, demeurant à F-78 Bazémont et comme scrutateur Monsieur Bernard Pranzetti demeurant à L-Lintgen.

Monsieur le Président constate:

I. Que les actionnaires sont présents, et se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2003.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, et affectation des résultats.
5. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
  1. L'Assemblée entend le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2003.

2. Après délibération, elle prend les résolutions suivantes à l'unanimité:
  - 2.1. Les comptes annuels au 31 décembre 2003 tels que présentés sont approuvés.
  - 2.2. La perte de la clôture est affecté au report à nouveau.
5. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour en opérer le dépôt et faire toutes formalités s'il y a lieu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Signature / Signature / Signature  
 Le secrétaire / Le président / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089424.2/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**GOLF CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9572 Weidingen, 1, rue des Vieilles Tanneries.  
 R. C. Luxembourg B 87.039.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire*

Le 26 octobre 2004, à 11.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme GOLF CONSULT S.A.

se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Luxembourg, d'un commun accord en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Bernard Pranzetti, employé privé, demeurant à L-7450 Lintgen, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Monsieur Dieter Kundler, employé privé, demeurant à L-7567 Mersch, et comme scrutateur Monsieur Robin De Vooght, administrateur de sociétés, demeurant à 14-Lorkenlaan B-Kapellen.

Monsieur le Président constate:

- I. Que les actionnaires sont présents, et se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.
- II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
  1. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2003
  2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, et affectation des résultats.
  3. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
    1. L'Assemblée entend le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2003
    2. Après délibération, elle prend les résolutions suivantes à l'unanimité:
      - 2.1. Les comptes annuels au 31 décembre 2003 tels que présentés sont approuvés.
      - 2.2. Le bénéfice de la clôture est affectée au report à nouveau.
      - 2.3. 5. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour en opérer le dépôt et faire toutes formalités s'il y a lieu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Signature / Signature / Signature  
 Le secrétaire / le président / le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089429.2/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**NEWPORT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 55.797.

EXTRAIT

La société GECALUX S.A. agent domiciliataire, dénonce par la présente le siège social de la société NEWPORT S.A. à savoir le 6, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004.

A valoir ce que de droit.

Pour GECALUX S.A.  
 C. Stiennon / M. Haag  
 Head of Technical and Legal Division / Chief Executive Officer

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089447.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**MULTI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 49.029.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 septembre 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089451.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**WORLDWIDE INTERNATIONAL TRADE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 99.434.

La soussignée, société EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A., société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables Luxembourg, informe par la présente que la société WORLDWIDE INTERNATIONAL TRADE S.A., Société Anonyme inscrite au R.C.S. Luxembourg B 99.434, utilise sans son accord, l'adresse du siège social de sa société qui est au 38, avenue du X Septembre L-2550 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Harmann.

(089454.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**MAEGA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 40.180.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(089455.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**BEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 68.868.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06887, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(089550.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme,  
(anc. SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 59.758.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1997, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 577 du 22 octobre 1997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00758, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(089465.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 59.758.

Following the annual general meeting held on 1 September, 2004, the board of directors and officers are comprised as follows:

*Board of Directors:*

- Olivier Piani
- Alec Burger
- François Trausch

The Company is bound by the joint signatures of any two directors.

SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

*Director*

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2004, le conseil d'administration et les fondés de pouvoir sont composés comme suit:

*Conseil d'administration:*

- Olivier Piani
- Alec Burger
- François Trausch

La Société est engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00750. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089466.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.520.

In the year two thousand and four, on the eighteenth of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg,

acting as the representative of the Board of Directors of ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, (the «Corporation») not yet recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register,

pursuant to a resolution of the Board of Directors dated June 18th, 2004.

An excerpt of the minutes of said resolution, initialled *in varietur* by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state his declarations as follows:

1) The Corporation has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, residing in Luxembourg, on June 10th, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) The subscribed share capital of the Corporation was set at thirty-one thousand eighteen Euro (EUR 31,018.-) divided into one thousand one hundred ninety-three (1,193) Class A Shares with a par value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share.

3) Pursuant to articles 5 («Capital - Shares and Share certificates») and 6 («Authorised Capital») of the articles of incorporation, the Authorised Capital is set at one million forty-one thousand two hundred seventy-four Euro (EUR 1,041,274.-) comprising five thousand (5,000) authorized Class A Shares (the «Class A Shares») with a par value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share, thirty thousand sixty (30,060) authorized Class B Shares (the «Class B Shares») with a par value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share, two thousand five hundred (2,500) authorized Class C Shares (the «Class C Shares») with a par value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share and two thousand four hundred eighty-nine (2,489) authorized Class D Shares (the «Class D Shares») with a par value of twenty-six Euro (EUR 26.-), (Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares hereafter referred to as the «Shares»).

4) In accordance with article 6 («Authorised Capital») of the articles of incorporation of the Corporation, the Board of Directors is authorised to issue Class A Shares, Class B Shares and Class D Shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe the Class A Shares, Class B Shares and Class D Shares.

5) In its circular resolution dated June 18th, 2004, the Board of Directors of the Corporation has decided to increase the share capital of the Corporation from its present amount of thirty-one thousand eighteen Euro (EUR 31,018.-) up to nine hundred forty-seven thousand and fifty Euro (EUR 947,050.-), through the issuance of three thousand eight hundred seven (3,807) Class A Shares with a nominal value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share (the «Newly Issued Class A Shares»), of twenty-nine thousand one hundred fifty-seven (29,157) Class B Shares with a nominal value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share (the «Newly Issued Class B Shares») and of two thousand two hundred sixty-eight (2,268) Class D Shares with a nominal value of twenty-six (EUR 26.-) per Share («the Newly Issued Class D Shares») (Newly Issued Class A Shares, Newly Issued Class B Shares and Newly Issued Class D Shares hereafter referred to as the «Newly Issued Shares»).

6) The three thousand eight hundred seven (3,807) Newly Issued Class A Shares are subscribed for a total price of ninety-eight thousand nine hundred eighty-two Euro (EUR 98,982.-), allocated to the share capital, the twenty-nine thousand one hundred fifty-seven (29,157) Newly Issued Class B Shares are subscribed for a total price of seven million two hundred eighty-nine thousand two hundred fifty Euro (EUR 7,289,250.-), consisting in seven hundred fifty-eight thousand eighty-two Euro (EUR 758,082.-) allocated to the share capital and six million five hundred thirty-one thousand one hundred sixty-eight Euro (EUR 6,531,168.-) allocated to the share premium account, the two thousand two hundred sixty-eight (2,268) Newly Issued Class D Shares are subscribed for a total price of two million two hundred sixty-eight thousand Euro (EUR 2,268,000.-) consisting of fifty-eight thousand nine hundred and sixty-eight Euro (EUR 58,968.-) allocated to the share capital and two million two hundred and nine thousand thirty-two Euro (EUR 2,209,032.-) allocated to the share premium account.

7) All the thirty-five thousand two hundred thirty-two (35,232) Newly Issued Shares have been fully paid in cash by each of the persons having subscribed for said shares, so that the total sum of nine million six hundred fifty-six thousand two hundred thirty-two Euro (EUR 9,656,232.-) was put at the disposal of the Corporation, as justified to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of share capital, the first paragraph of the article five of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«The subscribed capital of the Corporation is set at nine hundred forty-seven thousand fifty Euro (EUR 947,050.-) divided into five thousand (5,000) Class A Shares with a nominal value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share (the «Class A Shares»), of twenty-nine thousand one hundred fifty-seven (29,157) Class B Shares with a nominal value of twenty-six Euro (EUR 26.-) per Share (the «Class B Shares») and of two thousand two hundred sixty-eight (2,268) Class D Shares with a nominal value of twenty-six (EUR 26.-) per Share («the Class D Shares»).»

#### Costs

The amount of expenses, remuneration and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at EUR 100,000.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentante du Conseil d'Administration de la Société ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal (la «Société») non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration datée du 18 juin 2004.

Un extrait de ladite résolution, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.



Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La Société a été constituée en vertu d'un acte du notaire instrumentant, non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille dix-huit euros (EUR 31.018,-) divisé en mille cent quatre-vingt treize (1.193) Actions de Classe A d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-).

3) Conformément aux articles 5 («Capital - Actions et Certificats») et 6 («Capital autorisé») des statuts, le capital autorisé est fixé à un million quarante et un mille deux cent soixante-quatorze euros (EUR 1.041.274,-) à diviser en cinq mille (5.000) Actions autorisées de Classe A («Actions de Classe A») d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action, de trente mille soixante (30.060) Actions autorisées de Classe B («Actions de Classe B») d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action, de deux mille cinq cents (2.500) Actions autorisées de Classe C («Actions de Classe C») d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action et de deux mille quatre cent quatre-vingt-neuf (2.489) Actions autorisées de Classe D («Actions de Classe D») d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action (les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D sont désignées par la suite les «Actions»).

4) Conformément à l'article 6 («Capital autorisé») des statuts de la Société, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Actions de Classe A, des Actions de Classe B et des Actions de Classe D sans réserver pour les actionnaires existant un droit de souscription préférentiel aux Actions de Classe A, aux Actions de Classe B et au Actions de Classe D.

5) Conformément à sa résolution datée du 18 juin 2004, le Conseil d'Administration de la Société a décidé d'augmenter le capital social de son montant actuel de trente et un mille dix-huit euros (EUR 31.018,-) à un montant de neuf cent quarante-sept mille cinquante euros (EUR 947.050,-) par l'émission de trois mille huit cent sept (3.807) Actions de Classe A d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action (les «Nouvelles Actions de Classe A»), de vingt-neuf mille cent cinquante-sept (29.157) Actions de Classe B d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action (les «Nouvelles Actions de Classe B») et de deux mille deux cent soixante-huit (2.268) Actions de Classe D d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Actions (les «Nouvelles Actions de Classe D») (les Nouvelles Actions de Classe A, les Nouvelles Actions de Classe B et les Nouvelles Actions de Classe D sont désignées les «Nouvelles Actions émises»).

6) Les trois mille huit cent sept (3.807) Nouvelles Actions de Classe A sont souscrites pour un prix total de quatre-vingt dix-huit mille neuf cent quatre-vingt deux euros (EUR 98.982,-) alloué au capital social, les vingt-neuf mille cent cinquante-sept (29.157) Nouvelles Actions de Classe B sont souscrites pour un prix total de sept millions deux cent quatre-vingt-neuf mille deux cent cinquante euros (EUR 7.289.250,-) dont sept cent cinquante-huit mille quatre-vingt-deux euros (EUR 758.082,-) alloués au capital social et six millions cinq cent trente et un mille cent soixante-huit euros (EUR 6.531.168,-) alloués à la prime d'émission, les deux mille deux cent soixante-huit (2.268) Nouvelles Actions de Classe D sont souscrites pour un prix total de deux millions deux cent soixante-huit mille euros (EUR 2.268.000,-) dont cinquante-huit mille neuf cent soixante-huit euros (EUR 58.968,-) alloués au capital et deux millions deux cent neuf mille trente-deux euros (EUR 2.209.032,-), alloués à la prime d'émission.

7) Toutes les trente-cinq mille deux cent trente-deux (35.232) Nouvelles Actions émises ont été entièrement payées en numéraire par chacune des personnes ayant souscrit à ces actions, de sorte que le montant total de neuf millions six cent cinquante-six mille deux cent trente-deux euros (EUR 9.656.232,-) a été mis à la disposition de la Société, tel qu'il a été justifié devant le soussigné Notaire.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à neuf cent quarante-sept mille cinquante euros (EUR 947.050,-) divisé en cinq mille (5.000) Actions de Classe A d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action (les «Actions de Classe A»), vingt-neuf mille cent cinquante-sept (29.157) Actions de Classe B d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action (les «Actions de Classe B») et deux mille deux cent soixante-huit (2.268) Actions de Classe D d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) par Action (les «Actions de Classe D»).

#### Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 100.000,-.

Le présent acte notarié a été dressé à Luxembourg, la date étant portée en en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française; sur demande de ce même comparant et en cas de divergences entre la version en langue anglaise et celle en langue française, la version en langue anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, vol. 21CS, fol. 44, case 9. – Reçu 96.562,32 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

J. Elvinger.

(089118.3/211/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 51.782.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 401 du 26 août 1995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00748, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(089467.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 51.782.

Following the annual general meeting held on 6 October, 2004, the board of directors are comprised as follows:

*Board of Directors:*

- Olivier Piani
- Alec Burger
- François Trausch

The Company is bound by the sole signature of any one director.

SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

*Director*

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2004, le conseil d'administration est composé comme suit:

*Conseil d'administration:*

- Olivier Piani
- Alec Burger
- François Trausch

La Société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur.

SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00746. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089469.3/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**MULTI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 49.029.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(089457.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**LUX AERO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 57.441.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(089461.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**SigmaKalon LUXCO S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 90.056.

In the year two thousand and four, on the fourteenth of October.

Before us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held:

The Extraordinary General Meeting of shareholders of the société en commandite par actions SigmaKalon LUXCO S.C.A., having its registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 90.056, incorporated under the form of a société à responsabilité limitée pursuant to a deed of the notary Maître Paul Bettingen, on 14 November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1823 of December 31, 2002. The articles of incorporation were modified by notarial deed of the notary Maître Paul Bettingen on 21 November 2002 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1824 of December 31, 2002, by a deed of the notary Maître Francis Kessler on 20 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 376 of April 7, 2003, by a deed of the notary Maître Francis Kessler on 26 February 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 373 of April 5, 2003, by a deed of the notary Maître Francis Kessler on 27 February 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 373 of April 5, 2003, by a deed of the notary Maître Francis Kessler on 28 March 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 440 of April 23, 2003, by a deed of the notary Maître Francis Kessler on 7 May 2003 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 580 of May 27, 2003, and by a deed of the notary Maître Francis Kessler on 30 January 2004 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 310 of March 17, 2004, (the «Company»).

The meeting was opened at 5 p.m. with Mrs Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary, Mr Sebastian Kirsch, licencié en droit, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Amendment of the definitions «Tranche I Return», «Tranche II Return», and «Tranche III Return», in article 6.12 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«Tranche I Return» means the amount set forth below opposite the relevant time a distribution is made to the holders of the Class A Ordinary Shares:

Date of Distribution. . . . .	Tranche I Return
31 July 2004 . . . . .	EUR 233,850,055
31 December 2004 . . . . .	EUR 233,250,055
31 December 2005 . . . . .	EUR 224,650,055
31 December 2006 . . . . .	EUR 216,550,055
31 December 2007 . . . . .	EUR 208,850,055
31 December 2008 . . . . .	EUR 201,250,055
31 December 2009 and thereafter . . . . .	EUR 193,550,055

In the event that a distribution to the holders of the Class A Ordinary Shares is made on a date which is between two of the dates set forth above, the Tranche I Return on such date will be the pro rata amount between the Tranche I Return amounts set forth above based on the days elapsed from the earlier date. For example, if a distribution is made to the holders of Class A Ordinary Shares on 31 January 2006, the Tranche I Return would be 223,962,110 (31/365 x 8,100,000 less than 224,650,055).

«Tranche II Return» means the amount set forth below opposite the relevant time a distribution is made to the holders of the Class A Ordinary Shares:

Date of Distribution. . . . .	Tranche II Return
31 July 2004 . . . . .	EUR 477,700,110
31 December 2004 . . . . .	EUR 477,100,110
31 December 2005 . . . . .	EUR 468,500,110
31 December 2006 . . . . .	EUR 460,400,110
31 December 2007 . . . . .	EUR 452,700,110
31 December 2008 . . . . .	EUR 445,100,110
31 December 2009 and thereafter . . . . .	EUR 437,400,110

In the event that a distribution to the holders of the Class A Ordinary Shares is made on a date which is between two of the dates set forth above, the Tranche II Return on such date will be the pro rata amount between the Tranche II Return amounts set forth above based on the days elapsed from the earlier date. For example, if a distribution is made to the holders of Class A Ordinary Shares on 31 January 2006, the Tranche II Return would be 467,812,165 (31/365 x 8,100,000 less than 468,500,110).

«Tranche III Return» means the amount set forth below opposite the relevant time a distribution is made to the holders of the Class A Ordinary Shares:

Date of Distribution	Tranche III Return
31 July 2004	EUR 599,625,137
31 December 2004	EUR 599,025,137
31 December 2005	EUR 590,425,137
31 December 2006	EUR 582,325,137
31 December 2007	EUR 574,625,137
31 December 2008	EUR 567,025,137
31 December 2009 and thereafter	EUR 559,325,137

In the event that a distribution to the holders of the Class A Ordinary Shares is made on a date which is between two of the dates set forth above, the Tranche III Return on such date will be the pro rata amount between the Tranche III Return amounts set forth above based on the days elapsed from the earlier date. For example, if a distribution is made to the holders of Class A Ordinary Shares on 31 January 2006, the Tranche III Return would be 589,737,192 (31/365 x 8,100,000 less than 590,425,137).»

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, takes unanimously the following resolution:

#### *Resolution*

The meeting decides to amend the definitions «Tranche I Return», «Tranche II Return», and «Tranche III Return», in article 6.12 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«Tranche I Return» means the amount set forth below opposite the relevant time a distribution is made to the holders of the Class A Ordinary Shares:

Date of Distribution	Tranche I Return
31 July 2004	EUR 233,850,055
31 December 2004	EUR 233,250,055
31 December 2005	EUR 224,650,055
31 December 2006	EUR 216,550,055
31 December 2007	EUR 208,850,055
31 December 2008	EUR 201,250,055
31 December 2009 and thereafter	EUR 193,550,055

In the event that a distribution to the holders of the Class A Ordinary Shares is made on a date which is between two of the dates set forth above, the Tranche I Return on such date will be the pro rata amount between the Tranche I Return amounts set forth above based on the days elapsed from the earlier date. For example, if a distribution is made to the holders of Class A Ordinary Shares on 31 January 2006, the Tranche I Return would be 223,962,110 (31/365 x 8,100,000 less than 224,650,055).

«Tranche II Return» means the amount set forth below opposite the relevant time a distribution is made to the holders of the Class A Ordinary Shares:

Date of Distribution	Tranche II Return
31 July 2004	EUR 477,700,110
31 December 2004	EUR 477,100,110
31 December 2005	EUR 468,500,110
31 December 2006	EUR 460,400,110
31 December 2007	EUR 452,700,110
31 December 2008	EUR 445,100,110
31 December 2009 and thereafter	EUR 437,400,110

In the event that a distribution to the holders of the Class A Ordinary Shares is made on a date which is between two of the dates set forth above, the Tranche II Return on such date will be the pro rata amount between the Tranche II Return amounts set forth above based on the days elapsed from the earlier date. For example, if a distribution is made to the holders of Class A Ordinary Shares on 31 January 2006, the Tranche II Return would be 467,812,165 (31/365 x 8,100,000 less than 468,500,110).

«Tranche III Return» means the amount set forth below opposite the relevant time a distribution is made to the holders of the Class A Ordinary Shares:

Date of Distribution	Tranche III Return
31 July 2004	EUR 599,625,137
31 December 2004	EUR 599,025,137
31 December 2005	EUR 590,425,137
31 December 2006	EUR 582,325,137
31 December 2007	EUR 574,625,137
31 December 2008	EUR 567,025,137
31 December 2009 and thereafter	EUR 559,325,137

In the event that a distribution to the holders of the Class A Ordinary Shares is made on a date which is between two of the dates set forth above, the Tranche III Return on such date will be the pro rata amount between the Tranche III Return amounts set forth above based on the days elapsed from the earlier date. For example, if a distribution is made to the holders of Class A Ordinary Shares on 31 January 2006, the Tranche III Return would be 589,737,192 (31/365 x 8,100,000 less than 590,425,137).»

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed by the chairman.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary acting per name, first name, state and domicile, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions SigmaKalon LUXCO S.C.A., ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 90.056, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire Maître Paul Bettingen, le 14 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1823 du 31 décembre 2002. Les statuts ont été modifiés par acte notarié reçu par le notaire Maître Paul Bettingen le 21 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1824 du 31 décembre 2002, par acte notarié reçu par le notaire Maître Francis Kessler le 20 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 376 du 7 avril 2003, par acte notarié reçu par le notaire Maître Francis Kessler le 26 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 373 du 5 avril 2003, par acte notarié reçu par le notaire Maître Francis Kessler le 27 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 373 du 5 avril 2003, par acte notarié reçu par le notaire Maître Francis Kessler le 28 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 440 du 23 avril 2003, par acte notarié reçu par le notaire Maître Francis Kessler le 7 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 580 du 27 mai 2003, et par acte notarié reçu par le notaire Maître Francis Kessler le 30 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 310 du 17 mars 2004, (la «Société»).

L'Assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Mlle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire M. Sebastian Kirsch, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisi comme scrutateur par l'assemblée générale.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

#### Ordre du jour:

1. Modification des définitions «Tranche de Rendement I», «Tranche de Rendement II», et «Tranche de Rendement III», dans l'article 6.12 des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

«Tranche de Rendement I» signifie le montant indiqué ci-dessous en face de la date correspondant à une distribution effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A:

Date de Distribution	Tranche de Rendement I
31 juillet 2004	EUR 233.850.055
31 décembre 2004	EUR 233.250.055
31 décembre 2005	EUR 224.650.055
31 décembre 2006	EUR 216.550.055
31 décembre 2007	EUR 208.850.055
31 décembre 2008	EUR 201.250.055
31 décembre 2009 et par la suite	EUR 193.550.055

Dans le cas où une distribution serait effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, à une date se trouvant entre deux des dates indiquées ci-dessus, la Tranche de Rendement I à cette date sera le montant pro rata entre les montants de la Tranche de Rendement I basé sur les jours écoulés par rapport à la date la plus ancienne. Par exemple, si une distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A est effectuée le 31 janvier 2006, la Tranche de Rendement I sera 223.962.110 ( $31/365 \times 8.100.000$  moins que 224.650.055).

«Tranche de Rendement II» signifie le montant indiqué ci-dessous en face de la date correspondant à une distribution effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A:

Date de Distribution. ....	Tranche de Rendement II
31 juillet 2004. ....	EUR 477.700.110
31 décembre 2004. ....	EUR 477.100.110
31 décembre 2005. ....	EUR 468.500.110
31 décembre 2006. ....	EUR 460.400.110
31 décembre 2007. ....	EUR 452.700.110
31 décembre 2008. ....	EUR 445.100.110
31 décembre 2009 et par la suite. ....	EUR 437.400.110

Dans le cas où une distribution serait effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, à une date se trouvant entre deux des dates indiquées ci-dessus, la Tranche de Rendement II à cette date sera le montant pro rata entre les montants de la Tranche de Rendement II basé sur les jours écoulés par rapport à la date la plus ancienne. Par exemple, si une distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A est effectuée le 31 janvier 2006, la Tranche de Rendement II sera 467.812.165 ( $31/365 \times 8.100.000$  moins que 468.500.110).

«Tranche de Rendement III» signifie le montant indiqué ci-dessous en face de la date correspondant à une distribution effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A:

Date de Distribution. ....	Tranche de Rendement III
31 juillet 2004. ....	EUR 599.625.137
31 décembre 2004. ....	EUR 599.025.137
31 décembre 2005. ....	EUR 590.425.137
31 décembre 2006. ....	EUR 582.325.137
31 décembre 2007. ....	EUR 574.625.137
31 décembre 2008. ....	EUR 567.025.137
31 décembre 2009 et par la suite. ....	EUR 559.325.137

Dans le cas où une distribution serait effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, à une date se trouvant entre deux des dates indiquées ci-dessus, la Tranche de Rendement III à cette date sera le montant pro rata entre les montants de la Tranche de Rendement III basé sur les jours écoulés par rapport à la date la plus ancienne. Par exemple, si une distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A est effectuée le 31 janvier 2006, la Tranche de Rendement III sera 589.737.192 ( $31/365 \times 8.100.000$  moins que 590.425.137).»

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

#### Résolution

L'assemblée décide de modifier les définitions «Tranche de Rendement I», «Tranche de Rendement II», et «Tranche de Rendement III», dans l'article 6.12 des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

«Tranche de Rendement I» signifie le montant indiqué ci-dessous en face de la date correspondant à une distribution effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A:

Date de Distribution. ....	Tranche de Rendement I
31 juillet 2004. ....	EUR 233.850.055
31 décembre 2004. ....	EUR 233.250.055
31 décembre 2005. ....	EUR 224.650.055
31 décembre 2006. ....	EUR 216.550.055
31 décembre 2007. ....	EUR 208.850.055
31 décembre 2008. ....	EUR 201.250.055
31 décembre 2009 et par la suite. ....	EUR 193.550.055

Dans le cas où une distribution serait effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, à une date se trouvant entre deux des dates indiquées ci-dessus, la Tranche de Rendement I à cette date sera le montant prorata entre les montants de la Tranche de Rendement I basé sur les jours écoulés par rapport à la date la plus ancienne. Par exemple, si une distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A est effectuée le 31 janvier 2006, la Tranche de Rendement I sera 223.962.110 ( $31/365 \times 8.100.000$  moins que 224.650.055).

«Tranche de Rendement II» signifie le montant indiqué ci-dessous en face de la date correspondant à une distribution effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A:

Date de Distribution	Tranche de Rendement II
31 juillet 2004.	EUR 477.700.110
31 décembre 2004.	EUR 477.100.110
31 décembre 2005.	EUR 468.500.110
31 décembre 2006.	EUR 460.400.110
31 décembre 2007.	EUR 452.700.110
31 décembre 2008.	EUR 445.100.110
31 décembre 2009 et par la suite	EUR 437.400.110

Dans le cas où une distribution serait effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, à une date se trouvant entre deux des dates indiquées ci-dessus, la Tranche de Rendement II à cette date sera le montant prorata entre les montants de la Tranche de Rendement II basé sur les jours écoulés par rapport à la date la plus ancienne. Par exemple, si une distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A est effectuée le 31 janvier 2006, la Tranche de Rendement II sera 467.812.165 ( $31/365 \times 8.100.000$  moins que 468.500.110).

«Tranche de Rendement III» signifie le montant indiqué ci-dessous en face de la date correspondant à une distribution effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A:

Date de Distribution	Tranche de Rendement III
31 juillet 2004.	EUR 599.625.137
31 décembre 2004.	EUR 599.025.137
31 décembre 2005.	EUR 590.425.137
31 décembre 2006.	EUR 582.325.137
31 décembre 2007.	EUR 574.625.137
31 décembre 2008.	EUR 567.025.137
31 décembre 2009 et par la suite	EUR 559.325.137

Dans le cas où une distribution serait effectuée aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, à une date se trouvant entre deux des dates indiquées ci-dessus, la Tranche de Rendement III à cette date sera le montant prorata entre les montants de la Tranche de Rendement III basé sur les jours écoulés par rapport à la date la plus ancienne. Par exemple, si une distribution aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A est effectuée le 31 janvier 2006, la Tranche de Rendement III sera 589.737.192 ( $31/365 \times 8.100.000$  moins que 590.425.137).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée par le président.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Bal, S. Kirsch, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2004, vol. 902, fol. 28, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 2004.

F. Kessler.

(089381.3/219/292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

### **SigmaKalon LUXCO S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.056.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 2004.

F. Kessler.

(089382.3/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme,  
(anc. SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 61.388.

La société constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 701 du 13 décembre 1997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00766, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(089472.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 61.388.

Following the annual general meeting held on 1 September, 2004, the board of directors and officers are comprised as follows:

*Board of Directors:*

- Olivier Piani
- Alec Burger
- François Trausch

The Company is bound by the sole signature of any one directors.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

*Director*

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2004, le conseil d'administration et les fondés de pouvoir sont composés comme suit:

*Conseil d'administration:*

- Olivier Piani
- Alec Burger
- François Trausch

La Société est engagée par les signature individuelle d'un administrateur.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00762. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089471.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**UNIRACK WESTERN GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 43.634.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2004*

- L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Johan Dejans au poste d'administrateur de la société en date du 22 février 1999.

- L'Assemblée constate l'irrégularité de la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet au poste d'administrateur de la société en date du 8 mai 2001 qui est en violation avec l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales qui stipule qu'un Conseil d'Administration ne peut pas coopter un deuxième administrateur tant que la nomination du premier administrateur coopté n'a pas été ratifié par une Assemblée Générale.

- L'Assemblée constate l'expiration au 14 octobre 2004 des mandats des administrateurs nommés lors de la dernière assemblée datée du 14 octobre 1998 ou cooptés par après et cela dû au fait que les mandats des administrateurs ne peuvent excéder six ans selon l'article n° de la loi sur les sociétés commerciales.

- L'Assemblée ratifie les actes posés par Messieurs Maurizio Polselli et Johan Dejans à partir du 14 octobre 2004 jusqu'à ce jour. L'Assemblée ratifie également les actes posés par Monsieur Gilles Jacquet à partir du 8 mai 2001 jusqu'à ce jour.

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003.



- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Maurizio Polselli, demeurant au 46, Viale San Nilo à Grottaferrata, de Monsieur Johan Dejans, employé privé demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg est réélu au poste de commissaire aux comptes de la société. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089488.3/655/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

### **EUROPEAN PORTFOLIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 67.833.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2004*

- Les rapports du conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002.
- L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Peter Toyberg, contrôleur financier demeurant Ny Ostergade 9, 2 Sal à D-1101 Copenhagen, de Maître Alex Schmitt, avocat-avoué demeurant au 44, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg et de Madame Chantal Keereman, juriste demeurant au 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg. Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Lex Benoy, résidant au 13, rue Bertholet à L-1233 Luxembourg du poste de Commissaire aux comptes de la société et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089468.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

### **THE MAJESTIC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 25.903.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2004*

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Rico Jenny, avocat, demeurant 141, Zollikers-trasse à CH-8008 Zürich, de Maître Alex Schmitt, avocat-avoué, demeurant 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg et de Madame Corinne Philippe, juriste, demeurant 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg du poste de Commissaire aux comptes de la société et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089482.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**FINANCIERE ULISSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.290.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, le 27 septembre 2004, que le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Augusto Federici de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Augusto Federici, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

*Deuxième résolution*

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Sergio Vandì, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Sergio Vandì déclare accepter cette fonction.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SACCI FINANCIERE S.A.

S. Vandì / J.-P. Fiorucci

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089474.3/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**POLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1917 Luxembourg, 9, rue Large.

R. C. Luxembourg B 56.030.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLA S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(089476.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**MFI, MERLONI FINANZIARIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 50.787.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 octobre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Clément Baisi, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Morimont, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 2 août 2004. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Clément Baisi, en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des trois autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

## Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et que le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du vendredi 30 avril 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

\* Monsieur Francesco Merloni, Industriel, demeurant à I-Fabriano (Italie), Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué;

\* Monsieur Paolo Merloni, Industriel, demeurant à I-Fabriano (Italie), Administrateur;

\* Monsieur Clément Baisi, employé, demeurant à B-Blégny (Belgique), Administrateur;

\* Monsieur Mirko La Rocca, employé, demeurant à I-Fabriano (Italie), Administrateur.

Le mandat ainsi conféré aux Administrateurs expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat ainsi conféré au Commissaire expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

*Le Conseil d'Administration*

C. Baisi / M. La Rocca

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00202. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089475.3/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**IM JENNSLOCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 92.488.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IM JENNSLOCH S.A.*

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(089507.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**EURO-STEEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3838 Schifflange, 18, rue Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 23.167.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EURO-STEEL S.A.*

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(089510.1/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**CADEAUX LOSCHETTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 53.075.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CADEAUX LOSCHETTER, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(089513.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**NOSTOS HOLDINGS Co S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 103.658.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 11 octobre 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Monsieur Aris Georgiadis, résidant au 6, Demokritou Street, Athènes, Grèce, et  
Monsieur Ioannis Aloupis, résidant au 48-50, Agylis, Athènes, Grèce, ont été nommés en tant qu'administrateurs-délégués de la société.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait conforme  
A. Schmitt  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089520.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**INTERNATIONAL GLASHOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 33.988.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

(089528.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**BAKERY EQUITY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 90.296.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089529.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**EMOSA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 38.672.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089531.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**ERCO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 84.886.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089533.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**W. BNK A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 61.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089532.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**O.C.A. BETEILIGUNG A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.445.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089534.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**FINTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 61.446.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089536.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**F.E.C. S.A., FINANCIERE EUROPEENNE DE CAPITALISATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.398.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations .

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089538.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**JASMIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.529.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089542.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**BEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 68.868.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 26 février 2004 que:

*Délibérations*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Dario Galbarini de ses fonctions d'administrateur et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'assemblée approuve les bilan et comptes de pertes et profits au 31 décembre 2002 tels que présentés par le conseil d'administration.

Par vote spécial, l'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée prend à l'unanimité la décision de poursuivre les activités de la société.

L'assemblée confirme la cooptation par le conseil d'administration de Monsieur Thierry Nowankiewicz aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Dario Galbarini et renouvelle le conseil d'administration pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 comme suit:

Administrateur: Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Administrateur: René Faltz, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

Administrateur: Thierry Nowankiewicz, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée nomme la société GRAWTON UNIVERSAL S.A. avec siège social à Panama aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

*Pour la société*

*Le Conseil d'administration*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06886. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(089546.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**PROTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 59.856.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(089535.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**PRIVILEGE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.913.

—  
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

*Pour PRIVILEGE FUND*

*EURO-VL LUXEMBOURG .S.A*

*L'agent domiciliaire*

*Signatures*

(089568.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**BENELUX MÉDITERRANÉE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue J.-P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 75.834.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089547.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**BENELUX MÉDITERRANÉE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue J.-P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 75.834.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089553.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**ALMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.191.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089545.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**ALMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.191.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 3 juin 2003 à 16.00 heures*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur François Dereme de son poste d'administrateur avec effet le 20 décembre 2002 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Philippe de Castellane au poste d'administrateur.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089580.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**ALMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.191.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089540.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**ALMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.191.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2004 à 16.00 heures*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe de Castellane de son poste d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2004 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

L'assemblée ratifie la nomination de FMS SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au poste d'administrateur.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089583.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**CABESTAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 71.626.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00598, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(089537.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**GACEL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.275.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089543.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---

**BRESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(089549.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

---